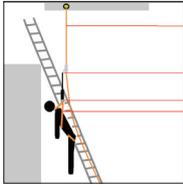


- (B) Take care that you always **work vertically** under the **anchorage point** to prevent swinging in the event of a fall – risk of injury !
- (C) **Avoid** a slack rope. A slack rope increases the fall height – risk of injury! To prevent slack rope with vertical application, it is possible to load the rope with the „euroline“ 5kg ballast bag.
- (D) **Do not climb higher** than the anchorage point! Keep the fall height as low as possible.
- (E) Always **avoid** running the rope over **edges** without using protection tubes, edge protectors or the like to protect the rope. In this case there is the risk of rope failure – DANGER TO LIFE!



Movable guide as a fall arrest system:

- | | |
|--|--------------------|
| • Arrest distance H | = 0,5 m – 0,8 m |
| • Length lanyard + shock absorber - max. 0,5m x 2 | = 1,0 m |
| • Shifting of harness on the body | = 0,5 m |
| | + 1 m clearance |
| • Required clearance under the feet of the user | = ca. 3,3 m |

5.6 EN795:2012 PPE – Anchor devices Type B for a maximum of 1 person / Type C for a maximum of 2 people

euroline® anchor devices according to EN795 are generally only intended for a single user. For a rescue scenario, however, the use for 2 people is permitted. **euroline®** anchor devices are intended only for personal use with personal fall equipment. The use through lifting devices is not allowed.

If a **euroline®** anchor device is used in a fall arrest system, a catch shock absorbing device that limits the maximum dynamic forces to a maximum of 6 kN must be installed. See also section: **Notes for anchor devices!**

euroline® anchor devices of type C are not intended for the use of retractable type fall arresters.

The use of the following devices is allowed on the **euroline®** mobile horizontal fall protection in conjunction with a full body harness (EN361):

- guided type fall arresters on a mobile guide according to EN 353-2 with integrated shock absorber (according to 355) and
- lanyards (according to EN354) with shock absorbers (according to 355). Other combinations of equipment are prohibited and jeopardize its safety.

When using **euroline®** mobile horizontal fall protection equipment, it must be ensured that the alignment is as horizontal as possible, otherwise there is a risk of the attached lanyard or movable guide slipping toward the lower point in the event of a fall.

In the event of a fall in an arresting system, the mobile horizontal fall protection system will always tend to swing towards the centre. The deflection caused by the fall must not cause damage to the mobile horizontal fall protection system. For safety reasons, it is recommended to always use arresting systems as restraint systems, as there are major residual risks in the event of a fall!

The tensioning of the mobile horizontal fall protection system must be performed only by the muscle power of a single person.

5.7 EN1498:2007 PPE against falls – Rescue loop Class A / Class B

Rescue loops are provided exclusively for emergency purposes. Any other use involves risks and endangers your safety.

The rescuer must ensure that the person is not endangered by an accidental event.

Rescue loop class A

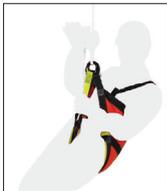


The length of time in which the rescued person is held in the rescue loop must be kept as short as possible to minimize any risk of breathing and blood circulation problems.

The rescue loop class A is designed to hold the person to be rescued during the rescue operation by means

of the straps on the back and under the arms. When donning the rescue loop, ensure a good fit so that unintentional falling or slipping is prevented. To do so, adjust the rescue loop to the body size by sliding the buckle: = pull sliding buckle towards body until the two belt strands form an angle of about 60°. The webbing should not be placed directly under the arms, but at around chest height. The rescue loop is not suitable for the rescue of unconscious people. The person to be rescued must be told to place his/her arms downward to the sides to prevent slipping out and must not under any circumstances reach upwards to hold back.

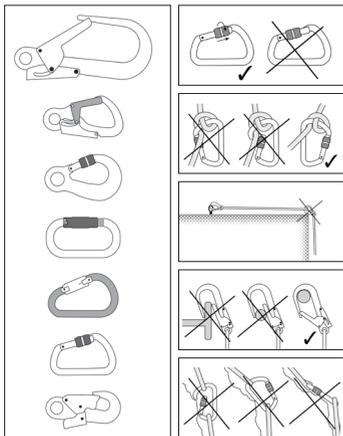
Rescue loop class B



The rescue loop class B is designed so that the person to be rescued is held in a sitting position during the rescue operation. A webbing running across the back and two webbings between

the legs. These hold the body safely. All three suspension loops are hooked into a joint carabiner (according to EN362). The elastic shoulder straps on the triangular seat cloth are used for better handling when donning the rescue loop. These shoulder straps are not load-bearing elements and have no influence on the function of the triangular seat cloth. The two back straps in different lengths allow optimal adaptation to different body sizes (upper band = adult = lower band for children).

5.9 EN362:2009 PPE against falls from a height – Connectors



euroline® connectors are part of PPE against falls and are used to connect pieces of equipment. A connector must not be loaded beyond its maximum load capacity. A carabiner has highest strength when the closure is closed and secured in the longitudinal direction. Any other stress direction reduces the fracture strength. Connectors may only be used with fully closed and locked closures. Screw caps must always be completely tight. A screw closure can loosen due to vibration. It is recommended to continuously monitor the closures during use. Manufacturing materials:

- Galvanized steel
- Polished and painted aluminium
- Colour anodized aluminium

FRANÇAIS

Déclaration de conformité

Le fabricant, la société A. Haberkorn & Co GmbH, A-4240 Freistadt, Werndlstraße 3, déclare par cette présente que le nouvel **équipement de protection individuelle contre les chutes euroline® (EPI)** satisfait les dispositions du décret relatif à la sécurité EPI (directive CE 89/686/CEE du 21.12.1989) et que les ECO-NORMES/EN, les directives etc. suivantes ont été appliquées :

- EN 364:1994 EPI – méthodes d'essai
- EN 365:2004 EPI – Exigences générales pour les modes d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage
- EN 358:2000 EPI – pour les fonctions de maintien et pour la prévention des chutes – sangles de maintien et longues pour sangles de maintien
- EN 361:2002 EPI – harnais antichute
- EN 813:2008 EPI – ceinture de sécurité
- EN 354:2010 EPI – longues
- EN 360:2002 EPI – Antichute à rappel automatique
- EN 353-2:2002 EPI – antichute mobile incluant un support d'assurage flexible
- EN 795:2012 EPI – dispositifs d'ancrage classe B pour 1 personne maximum
classe C
- EN 1498:2007 EPI – sangle de sauvetage classe A
classe B
- EN 362:2009 EPI – connecteurs

identique aux **EPI euroline®**, l'objet qui a fait l'objet des attestations de type de l'organisme d'audit certifié SICHERHEITSTECHNISCHE PRÜFSTELLE der AUYA, 1200 Wien, Adalbert Stifter Str. 65 et qui est soumis au système d'assurance qualité avec surveillance conformément aux § 15 et 16 de la PSA-SV sous le contrôle de l'organisme d'audit accrédité TÜV Autriche, 1015 Wien, Krugerstr. (référence n° 0408).


Ing. Thomas Hopfinger, MBA
Gérant

Freistadt, 2015-01-15

Les produits **EPI euroline®** ont été fabriqués et contrôlés avec le plus grand soin dans le respect des critères de qualité les plus stricts. Les conditions fondamentales pour une application sécurisée sont ainsi mises en place. Il ne vous reste plus qu'à utiliser les produits **CORRECTEMENT**. **LISEZ LE MANUEL D'UTILISATION ATTENTIVEMENT AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION !**

Veuillez conserver ce manuel d'utilisation auprès du produit afin de pouvoir le consulter à tout moment en cas de doute et remplissez la FICHE D'ESSAI avec soin (statut du document).

En cas de réparations ou de réclamations, envoyez-nous cette fiche d'essai impérativement avec le produit.

1 Consignes de sécurité

Respecter les consignes de sécurité!

Les équipements de protection individuelle antichute doivent être utilisés pour les travaux présentant un risque de chute lorsqu'aucune mesure de sécurité organisationnelle ou technique adaptée ne peut être mise en œuvre. La préférence des dispositifs de protection collective et des aides techniques est obligatoire.

Les règlements de sécurité nationaux et locaux ainsi que les instructions relatives à la prévention des accidents doivent être respectés.

Un EPI doit être utilisé uniquement par des personnes disposant des **conditions physiques et psychiques** requises ainsi que des **connaissances nécessaires** pour une utilisation sécurisée. Les produits de sécurité **EPI euroline®** ne dispensent par l'utilisateur du risque personnel qu'il prend ni de sa propre responsabilité.

Un EPI individuel doit être mis à la disposition d'un utilisateur.

Utiliser les systèmes uniquement de manière conforme aux dispositions - ils ne doivent pas être modifiés ! Les équipements pour activités de loisir (par ex. escalade, sport de montagne, etc.) non autorisés pour l'utilisation sur un lieu de travail ne doivent pas être utilisés.

Il est indiqué que la combinaison d'éléments d'un EPI représente le risque qu'un équipement est susceptible d'altérer la sécurité d'utilisation de l'autre. La mauvaise combinaison d'éléments non assortis risque de provoquer des dangers imprévisibles et la fonction sécurisée du EPI n'est plus garantie.

Avertissement : (s'ajoute au point 7 Responsabilité)

Chaque personne utilisant ces produits est personnellement responsable pour l'apprentissage de son application correcte et de la technique. Chaque utilisateur endosse et accepte entièrement la responsabilité et tous les risques pour toute sorte de dommages et de blessures qui risquent de survenir pendant et par l'utilisation du produit. Le fabricant et le commerçant spécialisé décline toute responsabilité en cas d'abus et d'utilisation et/ou manipulation non conformes. Ces directives sont utiles pour l'utilisation correcte de ce produit. Dans la mesure où toutes les utilisations incorrectes ne peuvent être énumérées, elles ne remplacent en aucun cas les connaissances propres, la formation, l'expérience et la responsabilité personnelle.

Planifier et respecter le plan d'urgence pour le sauvetage et l'intervention rapide en cas d'urgence !

Avant l'utilisation d'un EPI, les utilisateurs doivent s'informer sur les possibilités d'une exécution sûre et efficace des mesures de sauvetage. Les utilisateurs doivent être formés pour ce qui concerne les dangers, les possibilités de prévention des dangers, les processus sécurisés de sauvetage et les comportements à adopter en cas d'urgence. Les mesures de sauvetage nécessaires doivent être déterminées dans le cadre d'une analyse des risques avant l'utilisation d'un EPI. Le plan d'urgence doit tenir compte des mesures de sauvetage possibles dans toutes les situations d'urgence susceptibles de survenir lors du travail. Cela signifie qu'un plan de sauvetage doit être élaboré pour chaque usage prévu d'un EPI sur la base d'une analyse des risques. Ce plan doit décrire le sauvetage le plus rapide et contenir tous les équipements et comportement nécessaires pour le sauvetage. **Les équipements évalués nécessaires pour un sauvetage doivent toujours être montés et prêt pour une utilisation immédiate sans délai.**

Risque de traumatisme provoqué par la suspension !

Les conséquences d'un tel traumatisme sont décrites comme suit en médecine :

- après env. 2 minutes, la personne accidentée perd sa capacité d'action
- après 10 à 20 minutes, des dommages corporels irréversibles sont possibles
- et la vie de la personne suspendue est en danger.

C'est pourquoi il est impératif d'**exécuter les mesures de sauvetage immédiatement !**

Il est important de faire bouger les jambes de la personne à sauver lorsque celle-ci est consciente. Si possible avec un équipement adapté (par ex. anneaux de sangle, longe, nœud autobloquant, etc.) qui permet de retirer le corps de la tension du harnais et ainsi d'atténuer la pression exercée par la boucle sur l'intérieur des cuisses. Cela permet de ralentir et même d'éviter l'accumulation sanguine dans les jambes et facilite la circulation sanguine.

Remarque concernant les dispositifs d'ancrage !

- En règle générale, le dispositif d'ancrage sur lequel l'équipement est fixé doit se trouver dans une position aussi « verticale » que possible au-dessus de l'utilisateur (afin d'éviter l'oscillation en cas de chute).
- Le point d'ancrage doit toujours être choisi de telle sorte que la voie de chute soit réduite au minimum.
- Veillez à ce que la zone de chute soit mesurée de telle sorte que l'utilisateur ne rencontre pas d'obstacle dans sa chute ou d'éviter la collision avec le sol.
- Veillez particulièrement à ce que l'auxiliaire d'ancrage ne soit pas altéré par des arêtes tranchantes (par ex. des bandes textiles) et assurez la fermeture fiable de tous les connecteurs (par ex. mousquetons).
- La résistance de la construction/du support doit être assurée pour les forces indiquées par le fabricant en ce qui concerne le dispositif d'ancrage.
- Les possibilités d'ancrage temporaires (poutres en bois, poutres en acier, etc.) doivent pouvoir accuser le choc de réception. Valeur de référence de solidité pour un point d'ancrage = au moins 10 kN/personne (environ 1000 kg).
- Un dispositif d'ancrage doit être résistant dans toutes les directions envisageables.
- Dans la mesure du possible, utiliser un point d'ancrage conforme à la norme EN 795 et marqué en tant que tel (par ex. les dispositifs d'ancrage conformes aux normes EN 516, EN 517 et d'autres dispositifs d'ancrage sont possibles)

Facteur de chute - hauteur de chute avec des équipements dans des systèmes d'arrêt de chute !

L'essentiel pour la sécurité est que la position du dispositif d'ancrage ou du point d'ancrage et que le type de travail doivent être sélectionnés de telle sorte que la chute libre et la hauteur de chute soient limitées à un minimum. Seuls des harnais conformes à la norme EN 361 doivent être utilisés dans un système d'arrêt de chute. un système d'arrêt de chute doit toujours comprendre un élément amortisseur (par ex. selon la norme EN 355).

(Image 5.1-F1) Hauteur de chute avec facteur de chute 0 :

(1) Point d'ancrage au-dessus de la tête.

Longueur maximale de la longe $\leq 2,0$ m, armatures, mousquetons et absorbeur d'énergie inclus.

Plus le point d'ancrage sélectionné est bas, plus

l'espace de sécurité doit être grand - Attention : un long connecteur rallonge également la longueur de chute.

(2) Longueur de la longe	= 0,0 m
(4) Distance de freinage – absorbeur d'énergie	= 0,5 m
(5) Déplacement de l'anneau	= 0,5 m
(6) Espace libre de sécurité	= 0,5 m
(3) Espace libre requis en-dessous des zones de chute au moins	= 1,5 m

(Image 5.2-F2) Hauteur de chute avec facteur de chute 1 :

(1) Point d'ancrage à hauteur du buste.

Longueur maximale de la longe $\leq 2,0$ m, armatures, mousquetons et absorbeur d'énergie inclus.

Plus le point d'ancrage sélectionné est bas, plus

l'espace de sécurité doit être grand - longe tendue.

(2) Longueur de la longe	= 2,0m
(4) Distance de freinage – absorbeur d'énergie	= 1,0m
(5) Déplacement de l'anneau	= 0,5m
(6) Espace libre de sécurité	= 0,5m
(3) Espace libre requis en-dessous des zones de chute au moins	= 4,0m

(Image 5.3-F3) Hauteur de chute avec facteur de chute 2 :

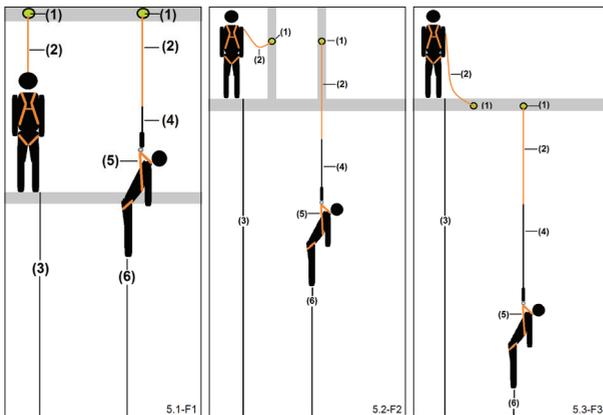
(1) Point d'ancrage sous la plate-forme

Longueur maximale de la longe $\leq 2,0$ m, armatures, mousquetons et absorbeur d'énergie inclus.

Plus le point d'ancrage sélectionné est bas, plus

l'espace de sécurité doit être grand - longe tendue.

(2) Longueur de la longe (Double longueur de longe)	= 4,0m
(4) Distance de freinage – absorbeur d'énergie	= 1,75m
(5) Déplacement de l'anneau	= 0,5m
(6) Espace libre de sécurité	= 0,5m
(3) Espace libre requis en-dessous des zones de chute au moins	= min. 6,75m



2 Dispositions pour le détenteur de l'appareil

Procéder à un contrôle visuel des produits de sécurité **euroline®** avant toute utilisation afin de vous assurer de leur état irréprochable. NE PAS UTILISER un produit qui semble plus sûr et l'éliminer immédiatement. L'équipement de protection individuelle complet doit toujours être contrôlé.

Contrôlez les points suivants avant chaque utilisation de produits de sécurité **euroline®** :

- **Altérations et décolorations des composants portants et essentiels pour la sécurité** (déchirures, entailles, usure, etc. ...)
- **Déformation des pièces métalliques** (par ex. sur les boucles, les mousquetons, les bagues, etc. ...)
 - **Témoins de chute** (intact, sans dommage)
 - **Entailles/déchirures** (effilochage, fils lâches, pièces en plastique, etc. ...)
 - **Fort encrassement irréversible** (par ex. graisses, huiles, bitume, etc.....)
 - **Forte charge thermique, chaleur de contact ou de frottement**, (par ex. traces de fonte, fils/fibres collés)
 - **Mobilités des fermoirs = contrôle du fonctionnement** (par ex. boucles, mousquetons, etc. ...)
 - **Gaine de câble endommagée** (âme de câble visible)
 - **Forte déformation axiale et/ou radiale d'une drisse** (par ex. durcissements, plis, « porosité » visible)

- **Gaine extrêmement décalée**
- **Extrême usure du matériau** (abrasion, formation de peluches, zones rugueuses, traces d'usure, etc. ...)
- **Toutes les coutures**
Les coutures ne doivent présenter aucune trace d'usure (abrasion/formation de peluches). Eliminer le produit immédiatement en cas de décoloration totale et/ou partielle des coutures (fil retors, fil de couture).
- **Contamination chimique**
Eviter impérativement le contact avec des substances chimiques, en particuliers avec les acides. Les dommages liés à une charge chimique ne sont pas toujours reconnaissables à l'œil nu. Eliminer immédiatement les produits textiles après le contact avec des acides.
- **Les étiquettes du produit doivent toutes être disponibles et parfaitement lisibles.**
- **En cas de doute, contactez votre partenaire commercial ou le fabricant !**

Pendant leur utilisation, les produits de sécurité **euroline®** doivent être protégés :

- des dommages mécaniques (abrasion, écrasement, entailles, arêtes tranchantes, surcontrainte, etc. ...)
- de la contrainte thermique (combustion directe, projection d'étincelles, toute forme de source de chaleur, etc. ...)
- de la contamination chimique (acides, solutions alcalines, liquides, gaz, brouillard, vapeurs, etc. ...)
- ainsi que de toute influence susceptible de les détériorer.

Arêtes tranchantes :

Les arêtes tranchantes sont particulièrement dangereuses et peuvent endommager les produits textiles jusqu'à les déchirer (par ex. cordes, boucles textiles, etc. ...) Veuillez toujours à bien protéger les arêtes afin d'éviter tout dommage.

2.1 Contrôles périodiques

L'EPI doit être soumis à un contrôle visuel et à un contrôle de fonctionnement par un SPÉCIALISTE (cf. point 2.4) au moins une fois par an (La fréquence de ce contrôle dépend du type et de l'intensité de l'utilisation). Ce contrôle doit s'étendre au constat de dommages et d'usure.

La fiche d'essai doit contenir les données suivantes afin de documenter le contrôle périodique :

- Le résultat de ce contrôle
- le type
- le modèle
- le numéro de série et/ou le numéro d'INVENTAIRE
- la date d'achat/ de production
- la date de la première utilisation
- le contrôle suivant
- les remarques
- le nom et la signature ou bien la référence du contrôleur

Aucune étiquette et aucun marquage ne doit être retiré afin de pouvoir toujours assurer la traçabilité du produit.

2.2 Entretien, stockage et transport de l'EPI contre les chutes de hauteur

Les produits **euroline®** doivent être nettoyés avec une brosse souple sèche ou humide. Les sangles et les cordes peuvent être nettoyées à l'eau tiède (max. 40° C) et avec du savon doux à la main. Rincer ensuite à l'eau claire et faire sécher dans un endroit aéré, sec et ombragé (exclure le rayonnement UV) (ne jamais sécher dans le sèche-linge ou par le biais d'une source de chaleur). Veillez à ce que les étiquettes de marquage restent lisibles après le nettoyage.

Les produits **euroline®** doivent être stockés à l'abri de l'humidité, des dommages mécaniques, des influences chimiques (par ex. substances chimiques, huiles, solvants et autres substances agressives), à température ambiante, protégés de la lumière directe du soleil (**rayonnement UV**) et en dehors des récipients de transport.

Il est recommandé de transporter les produits dans un sac résistant aux UV et de ne pas les soumettre à plus de rayons UV que nécessaire dus au rayonnement solaire direct.

2.3 Réparation/accessoires

Les réparations, modifications ou ajouts sur l'EPI doivent être fondamentalement exécutés uniquement par le fabricant.

2.4 Formations/initiations conformes à la norme EN 365:2004

L'équipement de protection individuelle contre les chutes doit être utilisé uniquement par des personnes formées selon les lois nationales en vigueur relatives à la protection du travail.

Nous vous fournissons volontiers plus d'informations concernant les formations d'INITIATION ou concernant les SPÉCIALISTES.

3 Durée d'utilisation

La durée d'utilisation de ce produit de sécurité dépend essentiellement du type et de la fréquence d'utilisation ainsi que des conditions d'utilisation, du soin porté pour l'entretien, du stockage et ne peut donc pas être défini de manière générale. Les produits fabriqués à partir de fibres chimiques (par ex. polyamide, polyester, aramide) sont soumis à un certain vieillissement sans utilisation qui dépend en particulier de la puissance du rayonnement ultraviolet ainsi que des influences climatiques.

Durée de vie maximale 12 ans

La durée de vie maximale des produits plastiques et textiles euroline® est de 12 années à partir de la date de fabrication en cas de stockage optimal et sans utilisation.

Durée de vie maximale 10 ans

La durée de vie maximale en cas d'utilisation occasionnelle et conforme sans usure détectable et en cas de stockage optimal est de 10 années à partir de la date de la première utilisation.

Durée de stockage 12 ans

La durée de stockage avant la première utilisation sans réduction de la durée d'utilisation maximale est de 2 ans à partir de la date de fabrication.

En cas de respect de toutes les consignes concernant la manipulation et le stockage, les **indications non contractuelles suivantes concernant la durée de vie** peuvent être recommandées :

- Utilisation quotidienne intensemoins d'1 an
- Utilisation régulière toute l'année.....de 1 à 2 ans
- Utilisation régulière saisonnière.....de 2 à 3 ans
- Utilisation occasionnelle (une fois par mois).....de 3 à 4 ans
- Utilisation sporadiquede 5 à 7 ans

Les butées métalliques comme les boucles, les mousquetons, etc. ... :

Pour les butées métalliques, la durée de vie est fondamentalement illimitée. Toutefois, les butées métalliques doivent également être soumises à un contrôle régulier qui s'étend sur l'endommagement, la déformation et l'usure.

En cas d'utilisation de différents matériaux sur un produit, la durée d'utilisation se base sur les matériaux les plus sensibles.

D'extrêmes conditions d'utilisation peuvent rendre une élimination du produit après une seule utilisation (type et intensité de l'utilisation, domaine d'application, environnement agressif, arêtes tranchantes, températures extrêmes, substances chimiques, etc.).

Un EPI doit être absolument éliminé :

• **en cas de dommages des composants portants et essentiels pour la sécurité comme les sangles et les coutures (déchirures, entailles ou autres)**

• **en cas de dommages sur les butées en plastique et/ou en métal**

• **en cas de sollicitation due à une chute ou une grande contrainte**

• **une fois le délai d'utilisation écoulé**

• **lorsqu'un produit n'est plus sécurisé ou ne semble plus fiable**

• **lorsque le produit est trop vieux ou ne correspond plus aux normes techniques (modification des dispositions légales, des normes ou des règlements techniques, incompatibilité avec d'autres équipements, etc.)**

• **lorsque l'historique du produit est inconnu ou incomplet (manuel d'essai)**

• **lorsque le marquage du produit n'est plus disponible, illisible ou manquant (même partiellement)**

• **lorsque le produit ne comprend plus le mode d'emploi/manuel d'essai (dans la mesure où il n'est plus possible de connaître l'historique du produit !)**

• **Voir également le point : 2) Dispositions pour le détenteur de l'appareil**

L'EPI doit être éliminé si des défauts ont été constatés par l'utilisateur, le détenteur de l'appareil ou le spécialiste lors du contrôle où si la durée d'utilisation maximale est dépassée. L'élimination doit être effectuée de telle sorte que toute réutilisation en cas d'interventions avec sécurité puisse être exclue (par ex. en coupant la sangle, les butées, etc.).

En cas d'utilisation fréquente, forte usure ou en cas d'influences environnementales extrême, la durée d'utilisation autorisée est réduite. La décision quant à la capacité opérationnelle de l'appareil revient toujours au SPÉCIALISTE dans le cadre du contrôle périodique prescrit.

4 Responsabilité (complète le point Avertissement)

La société A. Haberkorn & Co GmbH ainsi que ses partenaires commerciaux déclinent toute responsabilité pour les accidents liés aux présents produits et pour les dommages matériels et corporels en résultant, en particulier en cas d'utilisation abusive et/ou incorrecte. L'utilisateur est seul responsable des risques.

5 Remarques spécifiques au produit

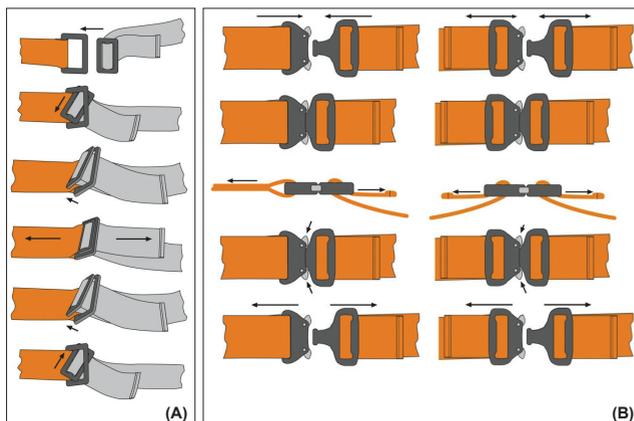
Tous les produits **euroline®** doivent être combinés uniquement avec des composants d'équipement de protection individuelle comprenant le marquage CE. Les produits textiles **euroline®** sont fabriqués en fils de polyester ou polyamide et/ou à partir d'un mélange des deux matériaux.

Il est fait expressément état qu'il s'agit de remarques d'utilisation générales et que les consignes d'utilisation spécifiques aux produits fournies avec les produits **euroline®** ne sont aucunement remplacées.

5.1 Ajustement à la taille et réglages des sangles de maintien, des harnais et des ceintures de sécurité euroline®

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que la sangle de maintien, le harnais antichute ou la ceinture de sécurité soit correctement ajustés à sa taille. Une sangle de maintien, un harnais ou une ceinture de sécurité doivent être plutôt tendus mais ne pas limiter la liberté de mouvement et ne pas exercer de compression sur le corps. Un harnais antichute sans ceinture de sécurité intégrée doit être ajusté d'une autre manière qu'un harnais intégré dans un système pour un accès en rappel. Pour les harnais intégrés dans des systèmes d'arrêt des chutes, un ajustement plus près du corps est indispensable dans la mesure où le harnais glisse du corps en cas de chute. Pour les harnais intégrés dans un système pour accès en rappel, le confort est plus important dans la mesure où l'utilisateur est suspendu ou assis dans le système.

Un harnais avec un point d'ancrage situé à l'arrière sur le dos doit être ajusté de telle sorte que le point d'ancrage se trouve à la hauteur des omoplates. Un harnais avec un point d'ancrage supplémentaire au niveau du buste doit être réglé de telle sorte que le point d'ancrage arrière se situe entre les omoplates et le point d'ancrage avant au niveau de l'extrémité inférieure du sternum. Il faut également veiller à ce qu'un harnais posé doit être symétrique au corps, que toutes les extrémités lâches soient assurées et qu'aucune sangle et/ou composant ne soit tordus.



(A) Boucle de cadre :
Tirer sur l'extrémité lâche de la sangle pour réduire la plage de réglage. Soulever la boucle de cadre tout en tirant pour agrandir la plage de réglage.

(B) Boucle enfichable :
Appuyer sur les poussoirs pour ouvrir la boucle enfichable. Tirer sur l'extrémité lâche de la sangle pour réduire la plage de réglage. Soulever la boucle, tourner en même temps vers l'intérieur en tirant pour agrandir la plage de réglage. Pour une manipulation simple et légère des possibilités de réglage sur les boucles enfichables, il est recommandé :

1. d'ouvrir les boucles enfichables
2. de régler la taille souhaitée
3. de refermer la boucle enfichable et de contrôler la taille
4. de réajuster le cas échéant

5.2 EN 358:2000 EPI – pour les fonctions de maintien et pour la prévention des chutes – sangles de maintien et longues pour sangles de maintien

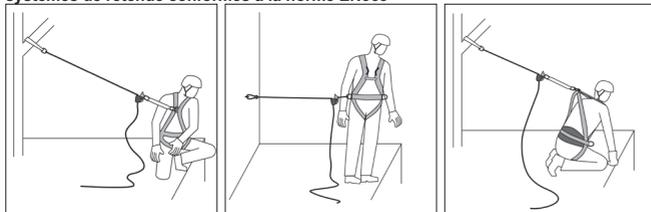
Une sangle de maintien ne peut être utilisée qu'avec des composants contrôlés et autorisés. L'utilisation d'une sangle de maintien avec des anneaux de maintien selon la norme EN358 est autorisée uniquement :

- avec une longe conforme à la norme EN 354
- sans un système de retenue et des systèmes de maintien au poste de travail selon la norme EN 363

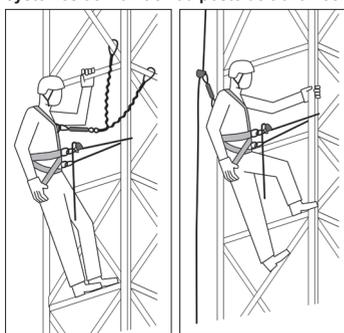
Pose correcte :

placer la sangle de maintien autour de la taille et fermer la boucle enfichable. Ce faisant, veiller à la bonne fixation (pas trop lâche). Enfiler l'extrémité de la sangle dans le poussoir en plastique afin d'éviter un glissement ultérieur ou une ouverture involontaire. (voir également le point 5)

systèmes de retenue conformes à la norme EN363



systèmes de maintien au poste de travail conformes à la norme EN363



Un système de retenue doit éviter à l'utilisateur d'atteindre les zones à risque de chute ou d'être dirigé dans un système de maintien au poste de travail dans une position de travail rendant toute chute libre impossible.

Sur les **systèmes de retenue**, la **longueur** doit être **sélectionnée** afin que l'utilisateur ne puisse pas accéder dans une zone de chute possible. Avec le **maintien au poste de travail**, une longe doit être **réglée** afin de ne pas pouvoir atteindre une **hauteur de chute maximale de 0,5 m**. En outre, une protection redondante (système d'arrêt des chutes selon la norme EN363) est **obligatoire** afin d'assurer le positionnement sur le poste de travail et un éventuel réglage de la longueur de la longe sur le poste de travail lors de l'accès au poste de travail. Le point d'ancrage de la longe doit se trouver dans ou au-dessus de la hauteur de la taille et limiter la liberté de mouvement au minimum.



Les sangles de retenue ne doivent pas être utilisées dans un système d'arrêt des chutes !

Le système de retenue n'est pas prévu pour arrêter les chutes !

5.3 EN 361:2002 EPI – harnais

+ harnais antichute avec sangle de maintien intégrée (EN358)

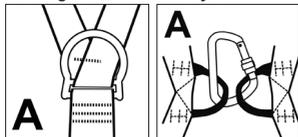
+ harnais antichute avec sangle et ceinture de sécurité intégrées (EN813 + EN358)

Un harnais antichute ne peut être utilisé qu'avec des composants contrôlés et autorisés. L'utilisation de harnais antichute avec

anneaux de réception et avec ou sans anneaux de maintien selon la norme EN361 est autorisée uniquement :

- avec une longe conforme à la norme EN354
- avec un absorbeur d'énergie conforme à la norme EN355
- avec des connecteurs conformes à la norme EN362
- dans des **systèmes de retenue et des systèmes de maintien au poste de travail** conformes à la norme EN363 **uniquement avec sangle de maintien** intégrée conforme à la norme EN358.
- dans des **systèmes pour accès en rappel uniquement en combinaison avec un siège** ou une **planchette** ou avec une **ceinture de sécurité intégrée** conforme à la norme EN813. Pour cela, **seuls les anneaux de réception** marqués d'un « A » peuvent être utilisés.
- dans des **systèmes d'arrêt** conformes à la norme EN393 uniquement avec un **absorbeur d'énergie** conforme à la norme EN355. Pour cela, **seuls les anneaux de réception** marqués d'un « A » peuvent être utilisés.
- dans des **systèmes de sauvetage** selon la norme 363 avec **appareils de sauvetage**. Pour cela, **seuls les anneaux de réception** marqués d'un « A » peuvent être utilisés.

Marking the fall arrester eyelet:



Marquage des anneaux de réception au niveau du buste.

Le marquage « A » pour les anneaux de réception au niveau du dos est gravé dans les plaques en plastique.

Les anneaux de maintien sont équipés d'une étiquette de marquage jaune (Cette étiquette ne doit pas être retirée par l'utilisateur).

Pose correcte :



euroline® UNI 1:

Harnais antichute avec un anneau de réception dorsal. Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour faciliter la pose du harnais antichute, ouvrir les fermoirs du buste et des jambes (voir également le point 5.1). Le harnais s'enfile comme une veste. Fermer le fermoir de poitrine. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes. Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



euroline® UNI 2:

Harnais avec anneau de réception au niveau du dos et anneau de réception au niveau du buste. **Accrocher toujours les deux boucles** à l'avant au niveau du point d'ancrage textile. Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour faciliter la pose du harnais antichute, ouvrir les fermoirs du buste et des jambes (voir également le point 5.1). Le harnais s'enfile comme une veste. Fermer le fermoir de poitrine. Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



euroline® UNI 3:

Harnais avec ceinture de maintien intégrée conforme à la norme EN358, un anneau de réception au niveau du dos et deux anneaux de maintien à la ceinture. Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour faciliter la pose du harnais antichute, ouvrir les fermoirs du buste, de la taille et des jambes (voir également le point 5.1). Le harnais s'enfile comme une veste. Fermer le fermoir de poitrine. Fermer la ceinture lombaire. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes. Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



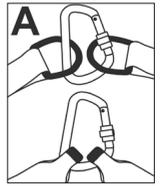
euroline® UNI 4:

Harnais avec ceinture de maintien intégrée conforme à la norme EN358, un anneau de réception au niveau du dos et deux anneaux de maintien à la ceinture. **Accrocher toujours les deux boucles** à l'avant au niveau du point d'ancrage textile. Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour faciliter la pose du harnais antichute, ouvrir les fermoirs du buste, de la taille et des jambes (voir également le point 5.1). Le harnais s'enfile comme une veste. Fermer le fermoir de poitrine. Fermer la ceinture lombaire. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes. Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



euroline® UNI 5:

Harnais avec une ceinture de maintien conforme à la norme EN358 et une ceinture de sécurité conforme à la norme EN 813, un anneau de réception au niveau du dos et du buste, deux anneaux de maintien à la ceinture (droite et gauche) et un anneau de maintien central derrière au niveau des hanches. **Accrocher toujours les deux boucles à l'avant au niveau du point d'ancrage textile. Accrocher également toujours les deux boucles à l'avant, au niveau des anneaux de maintien centraux et textiles.** Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour faciliter la pose du harnais antichute, ouvrir les fermoirs du buste, de la taille et des jambes (voir également le point 5.1). Le harnais s'enfile comme une veste. Fermer le fermoir de poitrine. Fermer la ceinture lombaire. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes.

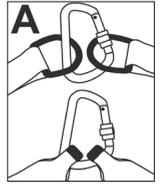


Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



euroline® UNI 6:

Harnais avec une ceinture de maintien conforme à la norme EN358 et une ceinture de sécurité conforme à la norme EN 813, un anneau de réception au niveau du dos et du buste, deux anneaux de maintien à la ceinture (droite et gauche) et un anneau de maintien central derrière au niveau des hanches. **Accrocher toujours les deux boucles à l'avant au niveau du point d'ancrage textile. Accrocher également toujours les deux boucles à l'avant, au niveau des anneaux de maintien centraux et textiles.** Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour faciliter la pose du harnais antichute, ouvrir les fermoirs du buste, de la taille et des jambes (voir également le point 5.1). Le harnais s'enfile comme une veste. Fermer le fermoir de poitrine. Fermer la ceinture lombaire. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes.



Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



euroline® SALUS:

Harnais avec une ceinture de maintien conforme à la norme EN358 et une ceinture de sécurité conforme à la norme EN 813, un anneau de réception au niveau du dos et du buste, deux anneaux de maintien à la ceinture (droite et gauche) et un anneau de maintien central derrière au niveau des hanches. Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour poser le harnais plus facilement, accrocher le mousqueton Triple-Lock sur la ceinture, agrandir la ceinture (à droite et à gauche avec une bouche de réglage) et ouvrir les fermoirs au niveau des jambes (Voir également le point 5.1). Enfiler la ceinture ventrale par le haut tout en tenant le mousqueton Triple-Lock. Avec le mousqueton Triple-Lock dans la main, tirer la ceinture d'épaule vers l'avant au-dessus de la tête et accrocher de nouveau le mousqueton dans la boucle textile sur la ceinture ventrale. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes. Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).



euroline® HORAX:

Harnais avec une ceinture de maintien conforme à la norme EN358 et une ceinture de sécurité conforme à la norme EN 813, un anneau de réception au niveau du dos et du buste, deux anneaux de maintien à la ceinture (droite et gauche). Pour orienter le harnais antichute, soulever l'anneau de réception au dos. Pour poser le harnais plus facilement, accrocher le mousqueton Twist-Lock sur la ceinture, agrandir la ceinture (à droite et à gauche avec une bouche de réglage) et ouvrir les fermoirs au niveau des jambes (Voir également le point 5.1). Enfiler la ceinture ventrale par le haut tout en tenant le mousqueton Triple-Lock. Avec le mousqueton Triple-Lock dans la main, tirer la ceinture d'épaule vers l'avant au-dessus de la tête et accrocher de nouveau le mousqueton dans la boucle textile sur la ceinture ventrale. Fermer les fermoirs situés au niveau des jambes. Régler le harnais à la taille du corps avec les possibilités de réglage situées sur les fermoirs (voir également le point 5.1).

Consignes de sécurité générales :

Avant la première utilisation, il est recommandé d'effectuer un test de confort et de réglage dans un lieu d'abri et sécurisé. Ce faisant, s'assurer que les sangles d'arrêt, de maintien ou d'assise sont à la bonne taille et possèdent suffisamment de possibilités de réglage et qu'elles permettent un niveau de confort suffisant pour l'usage prévu.



Une ceinture de sécurité selon EN 813 n'est **pas adaptée pour arrêter les chutes dans un système d'arrêt des chutes** selon la norme EN 363. Une ceinture de sécurité selon la norme EN 813 est adaptée uniquement pour l'arrêt des chutes lorsqu'elle est intégrée dans un harnais selon la norme EN 361.

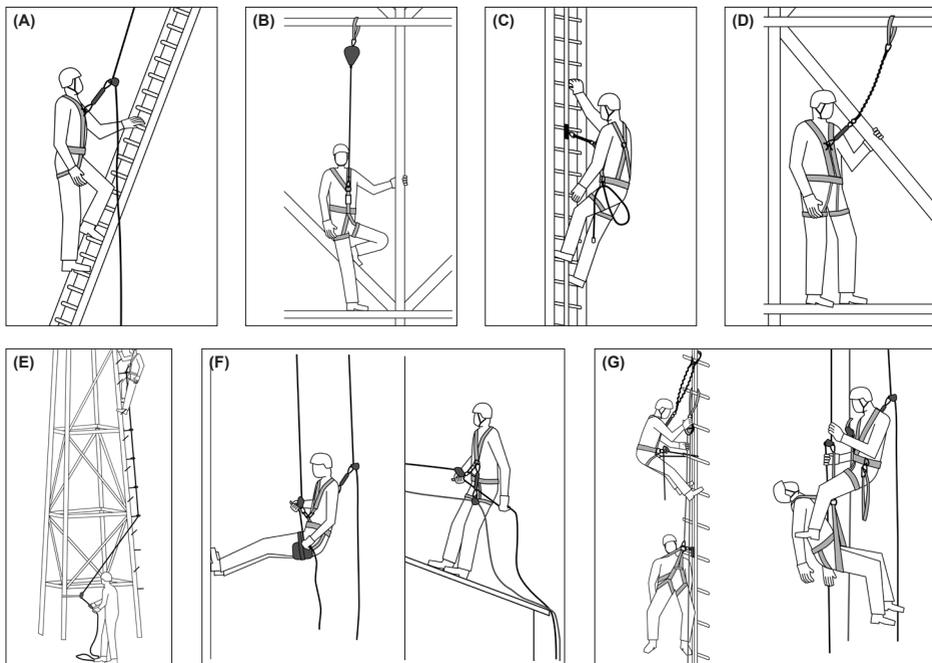
Selon **BMASK-461.309/0006-VII/A/2/2011**, les planchettes ou sièges doivent être ajoutés au harnais selon la durée des travaux :

- jusqu'à une durée de travail (temps de travail entre deux pauses ou en cas de changement d'activité) de 30 minutes max., un harnais avec ceinture de sécurité selon la norme EN 813 est suffisant.
- Pour une durée de travail de plus de 30 min. jusqu'à 4 heures max., une planchette doit être utilisée en plus du harnais avec ceinture de sécurité intégrée selon la norme EN 813.
- Pour une durée de travail de plus de 4 heures, un siège avec support dorsal et une possibilité de soulagement des jambes doivent être utilisés en plus du harnais.

L'utilisation d'un harnais dans un système d'arrêt des chutes est autorisée uniquement avec un absorbeur d'énergie conforme à la norme EN 355 ou avec un appareil antichute à rappel automatique conforme à la norme EN 360.

Voir également :

- **Remarque concernant les dispositifs d'ancrage !**
- **Facteur de chute - hauteur de chute avec des équipements dans des systèmes d'arrêt de chute !**



- (A) Système d'arrêt des chutes avec antichute sur coulisseau mobile (selon la norme EN 353-2) avec absorbeur d'énergie (selon la norme EN 355) en tant que connecteur (longueur maximale de la longe 0,5 m).
- (B) Système d'arrêt des chutes avec appareil antichute à rappel automatique (selon la norme EN 360). Dans ce cas, l'absorbeur d'énergie n'est pas nécessaire dans la mesure où ces appareils antichute à rappel automatique sont équipés d'un absorbeur d'énergie intégré. Ne pas monter d'amortisseur supplémentaire. Respecter les consignes du fabricant.
- (C) Système antichute avec support d'assurage rigide (selon la norme EN 353). Un absorbeur d'énergie est intégré. Ne pas monter d'amortisseur supplémentaire. Respecter les consignes du fabricant.
- (D) Longe avec absorbeur d'énergie intégré (selon la norme EN 355) dans un système d'arrêt des chutes.
- (E) Système d'arrêt des chutes avec absorbeur d'énergie intégré (selon la norme EN 355) entre l'anneau de réception sur le harnais et la corde d'assurage statique. Protection antichute par point d'ancrage (point d'ancrage selon la norme EN 795) avec dispositif d'assurage (selon la norme EN 341 classe A).
- (F) Harnais pour les travaux avec accès en rappel. Guidage mobile avec absorbeur d'énergie (selon la norme EN 355) en tant que longe entre le dispositif antichute (selon la norme EN 353-2) et l'anneau de réception sur le harnais. La corde avec dispositif d'assurage (selon la norme EN 341 classe A) peut être accrochée à un anneau de maintien.
- (G) Harnais dans un système de sauvetage. Absorbeur d'énergie (selon la norme EN 355) en tant que connecteur entre l'anneau de réception sur le harnais et le dispositif antichute (selon la norme EN 353-2).

5.4 EN 354:2010 EPI – longues

Les longues doivent être utilisées **uniquement** avec des **connecteurs conformes à la norme EN 362**, avec des **connecteurs conformes à la norme EN 354** et des **absorbeurs d'énergie conforme à la norme EN 355**. La longueur totale maximale, les longueurs de connexion maximales réglables + mousqueton + absorbeur d'énergie + autres connecteurs, ne doit **pas dépasser 2 m**. Dans un **système d'arrêt des chutes**, une longe ne peut être utilisée **qu'avec un absorbeur d'énergie** conforme à la norme EN 355. En cas d'utilisation dans un **système d'arrêt des chutes**, s'**assurer** avant l'utilisation que l'**espace libre nécessaire est garanti** afin d'éviter toute collision avec le sol, avec des objets (par ex. câble, pièces de machine, etc.) ou toute suspension.

Les longues sans **absorbeur d'énergie** selon la norme EN 355 peuvent être utilisées **uniquement** pour le **maintien au poste de travail** et dans des **systèmes de retenue**. Avec le **maintien au poste de travail**, une longe doit être réglée afin de ne pas pouvoir atteindre une **hauteur de chute maximale de 0,5 m**. En outre, une protection redondante (système d'arrêt des chutes selon la norme EN363) est **obligatoire** afin d'assurer le positionnement sur le poste de travail et un éventuel réglage de la longueur de la longe sur le poste de travail lors de l'accès au poste de travail.

Sur les **systèmes de retenue**, la **longueur** doit être **sélectionnée** afin que l'utilisateur ne puisse pas accéder dans une zone de chute possible.

Voir également :

- **Remarque concernant les dispositifs d'ancrage !**
- **Facteur de chute - hauteur de chute avec des équipements dans des systèmes d'arrêt de chute !**

ATTENTION : En général, les longues **euroline®** ne sont **pas adaptées** pour l'utilisation dans des nacelles élévatrices et appareils multifonctions ! Elles ne sont **pas autorisées** pour une **sollicitation sur arêtes** avec renvoi à 180° !

Les produits « EDGER » font exception :

En accord avec la directive PPE 89/686/EEC – CNB/P/11.054, le produit « EDGER » a résisté à la chute sur une arête tranchante (type B).

Définition d'arête tranchante (type B) (directive PPE 89/686/EEC – CNB/P/11.054) :

une arête métallique sans rayon fabriquée à partir d'une barre d'acier carrée conforme à la norme EN 10278:1999-12 (matériau : C 45+C ou E335 GC (ST60) conformément à la norme EN 10025). C'est pourquoi l'équipement peut être utilisé sur des arêtes similaires, par ex. des tôles trapézoïdales.

Les points suivants doivent être bien réfléchis lorsque la disposition est horizontale ou diagonale et qu'il y a un risque de chute de hauteur :

1. Lorsqu'une analyse des risques indique que l'arête est « très tranchante » et/ou « coupante » (comme par ex. du verre cassé) :
 - les mesures adaptées doivent être prises avant de commencer le travail afin d'éviter ou d'empêcher un chute sur de telles arêtes, ou
 - Une protection adaptée doit être installée sur les arêtes en question. (fixer une protection d'une longueur/taille adaptée sur la surface totale du porte de travail/de l'arête - elle ne doit pouvoir ni glisser ni tomber, etc.)
 - En cas de doutes, ne pas utiliser l'équipement et/ou contacter le fabricant.
2. Le point d'ancrage doit se situer uniquement à la même hauteur que l'arête (arête tranchante) à l'endroit où la chute est possible.
3. L'angle de renvoi sur l'arête où se trouve le risque de chute ne doit pas dépasser 90° (mesuré entre les deux extrémités des cordes renvoyées).
4. L'espace libre nécessaire au-dessous de l'arête sur laquelle la chute est possible se calcule par rapport à l'utilisation et à l'équipement utilisé.

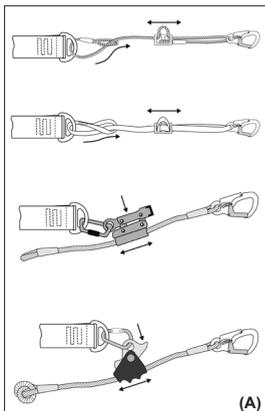
Seuls des points d'ancrage doivent être indiqués dans ce cas. Les points suivants peuvent aider à établir l'analyse des risques d'une éventuelle hauteur de chute :

- la longueur de longe ne dépasse pas 50 cm par rapport à un dispositif antichute sur support mobile = 0,50 m
- Le dispositif antichute peut se décaler de max. 50 cm sur la corde = 0,50 m
- L'absorbeur d'énergie peut s'ouvrir sur une longueur de 175 cm max. = 1,75 m
- L'anneau de réception se décale jusqu'à 50 cm sur le corps = 0,50 m
- L'espace libre au-dessous des pieds doit être d'au moins 50 cm = 0,50 m
- Une oscillation (un point d'ancrage non vertical au-dessus de l'utilisateur ne peut être qu'estimé). La hauteur de chute par oscillation ne doit toutefois pas dépasser 2,0 m ! = 2,?? m
- Aucune indication de longueur universelle ne peut être donnée lorsque le produit « EDGER » (corde pour arête tranchante) est utilisé comme bas de ligne = 2,?? m
- **Ainsi, l'espace libre au-dessous d'une arête est d'au moins = 4,00 – 6,00 m**

AVERTISSEMENT : Les longueurs et hauteurs mentionnées ci-dessus sont indiquées uniquement à titre indicatif et ne dispensent pas l'utilisateur d'effectuer sa propre analyse ou évaluation des risques sur son poste de travail.

5. Afin d'atténuer une chute dans un mouvement d'oscillation, veiller à ce que le mouvement latitudinal de la corde soit limité des deux côtés à un minimum de 1,50 m pendant les travaux.

Remarque : Les points b) et c) de la directive PPE 89/686/EEC – CNB/P/11.054 restent non traités ici car ces deux points font spécifiquement référence aux appareils antichute à rappel automatique.



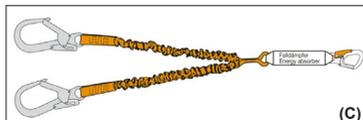
(A) Longe avec réglage variable de la longueur mais avec une longueur maximale de 2 m, tous connecteurs inclus.

Pour des systèmes de retenue en relation avec une sangle de maintien.

Pour des systèmes de maintien au poste de travail en relation avec une sangle de maintien.



(B) Les longues monobrins avec absorbeur d'énergie (pour systèmes d'arrêt des chutes) ne doivent pas être utilisées en parallèle. Longueur maximale = 2 m



(C) Un mousqueton libre d'une longe à deux brins en combinaison avec un absorbeur d'énergie (pour systèmes d'arrêt des chutes) ne doivent pas être accrochés au harnais car cela pointerait l'absorbeur d'énergie et le système ne serait ainsi pas amorti en

cas de chute. C'est pour il faut **toujours accrocher les deux mousquetons** à la construction/ au point d'ancrage. Longueur maximale = 2,0m

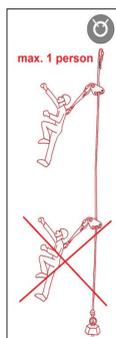
5.5 EN 353-2:2002 EPI – antichute mobile incluant un coulisseau mobile

Un antichute mobile incluant un coulisseau mobile doit être accroché uniquement sur un anneau de réception (marqué par un « A ») à un harnais conforme à la norme EN 361. Il est préférable de privilégier un anneau de réception situé à l'avant au niveau du buste et un à l'arrière au niveau des omoplates.

Le coulisseau mobile doit être monté sur un point d'ancrage suffisamment dimensionné et marqué.

Voir également :

- **Remarque concernant les dispositifs d'ancrage !**
- **Facteur de chute - hauteur de chute avec des équipements dans des systèmes d'arrêt de chute !**



Utilisation dans des systèmes de retenue :

Un guidage mobile en tant que système d'arrêt de chute (selon la norme EN363) est autorisé pour une seule personne. Un absorbeur d'énergie conforme à la norme EN 355 doit être utilisé. Soit l'absorbeur d'énergie est déjà fixé intégré dans le système ou bien il est installé en tant que connecteur entre le harnais et l'anneau de réception. Une longe (selon la norme EN 354) pour le raccordement de l'appareil antichute et de l'anneau de réception sur le harnais ne doit pas dépasser 0,5 avec les connecteurs nécessaires (selon la norme EN 362) dans les systèmes d'arrêt des chutes et doit avoir une longueur fixe.



Ne jamais sécuriser 2 personnes à la fois sur un système d'arrêt !

Utilisation dans des systèmes de retenue :

Un guidage mobile en tant que système de retenue (selon la norme EN363) est autorisé pour une seule personne. L'antichute mobile monté doit correspondre à la norme EN 358.

Une longe (selon la norme EN 354) pour le raccordement de l'appareil antichute et de l'anneau de réception sur le harnais ne doit pas dépasser 0,5 avec les connecteurs nécessaires (selon la norme EN 362) dans les systèmes de retenue et doit avoir une longueur fixe. Si un absorbeur d'énergie doit être utilisé en tant que longe, la longe doit

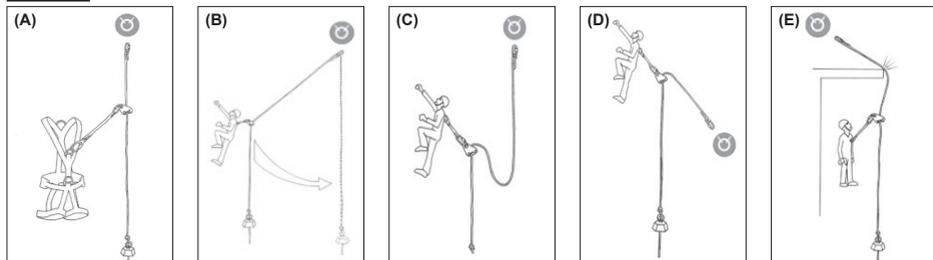
être accrochée dans un anneau de réception.



ATTENTION chute – danger de mort : Aucun connecteur supplémentaire ou autre appareil (par ex. mousqueton, appareil de rappel, appareils d'arrêt des chutes, bloqueurs, etc.) ne doit être accroché au coulisseau mobile car cela pourrait altérer la fonction. Seuls les antichutes contrôlés/autorisés pour les cordes utilisées peuvent être utilisés.



ATTENTION Chute – danger de mort : La corde ne doit **pas** prendre les appareils antichute montés fixement sur un coulisseau mobile. Ceux-ci doivent toujours être séparés de la corde et ne doivent en aucun cas être utilisés sur une autre corde.



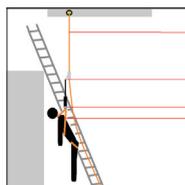
(A) La longe et/ou l'appareil antichute doit être raccordée directement avec un mousqueton (selon la norme EN 362) dans un anneau de hissage (marqué avec un « A ») à un harnais (selon la norme EN 361).

(B) Veillez à toujours travailler à la verticale sous le point d'ancrage afin d'éviter l'oscillation en cas de chute - risque de blessure !

(C) Evitez la formation de corde lâche. Une corde lâche prolonge la hauteur de chute - risque de blessure ! Afin d'éviter une corde lâche en cas d'utilisation verticale, il est possible de lester la corde à l'aide d'un sac de lestage « euroline » de 5 kg.

(D) Ne passez pas au-dessus du point d'ancrage ! Maintenez la hauteur de chute aussi faible que possible.

(E) Evitez toujours de faire passer la corde au-dessus d'arêtes tranchantes, sans utiliser de gaines de protection, bordure de protection ou protections similaires pour la corde. Dans ce cas, la corde risque de se rompre - DANGER DE MORT !



Coulisseau mobile en tant que système d'arrêt des chutes :

- Distance d'arrêt H = 0,5 m – 0,8 m
- Longueur de la longe + absorbeur d'énergie - max. 0,5m x 2 = 1,0 m
- Décalage du harnais du corps = 0,5 m
- + 1 m d'espace libre
- **Espace libre requis au-dessous des pieds de l'utilisateur = ca. 3,3 m**

5.6 EN 795:2012 EPI – dispositifs d’ancrage classe B pour 1 personne maximum / classe C pour 2 personnes maximum

Les dispositifs d’ancrage **euroline®** selon la normes EN 795 sont généralement prévus pour un seul utilisateur. L’utilisation par deux personnes est toutefois autorisée pour un scénario de sauvetage. Les dispositifs d’ancrage **euroline®** sont prévus uniquement pour l’utilisation avec un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. L’utilisation en tant que dispositif de levage est interdite.

Dans le cas de l'utilisation de dispositifs d'ancrage **euroline®** dans un système d'arrêt des chutes, un équipement d'amortissement des chocs de réception doit être intégré et doit pouvoir réduire les forces dynamiques à 6 kN maximum. Voir également le point : **consignes pour les dispositifs d'ancrage !**

Les dispositifs d’ancrage **euroline®** de type C ne sont pas prévus pour l’utilisation d’un appareil antichute à rappel automatique. L’utilisation des équipements suivants est autorisée sur l’antichute mobile horizontale **euroline®** en combinaison avec un harnais (selon la norme EN 361) :

- antichute mobile incluant sur coulisseau mobile selon la norme EN 353-2 avec absorbeur d’énergie intégré (selon la norme EN 355) et
- une longe (selon la norme EN 354) avec absorbeur d’énergie (selon la norme EN 355)

Toute autre combinaison est interdite et met votre sécurité en danger.

Lors de l’utilisation d’un antichute mobile horizontal **euroline®**, veiller à une installation aussi horizontale que possible car dans le cas contraire, il existe un risque que la longe accrochée glisse pendant une chute ou que le coulisseau mobile se dirige vers le point le plus bas.

Une oscillation vers le centre est toujours possible en cas de chute dans un système d’arrêt des chutes sur un antichute mobile horizontal.

Lors de la déviation due à une chute, le dispositif antichute mobile horizontal ne doit pas être endommagé. Pour des raisons de sécurité, il est toujours recommandé d’utiliser les systèmes d’arrêt des chutes en tant que système de retenue car en cas de chute, il existe beaucoup de risques résiduels.

La tension du dispositif antichute mobile horizontal doit être effectué par la force musculaire d’une seule personne.

5.7 EN 1498:2007 EPI – sangle de sauvetage classe A / classe B

Les sangles de sauvetage sont prévues exclusivement pour le sauvetage. Toute autre utilisation comprend des risques et altère votre sécurité.

Le sauveteur doit s’assurer que la personne à sauver est en danger en raison d’un évènement imprévisible.

Sangle de sauvetage classe A



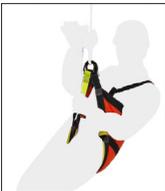
La durée pendant laquelle la personne à sauver reste dans la sangle de sauvetage doit être la plus brève possible afin de minimiser le danger pour la respiration et la circulation sanguine.

La sangle de sauvetage de la classe A est équipée de telle sorte que les sangles

sont situées sur le dos et sous les bras de la personne à sauver

pendant l’intervention de sauvetage. Lors de la pose, veiller au positionnement correct de la sangle de sauvetage afin d’éviter qu’elle glisse ou tombe involontairement. Pour cela, la sangle de sauvetage doit être ajustée à l’aide de la boucle à la taille du corps. = tirer la boucle vers le corps jusqu’à ce que les deux ceintures forment un angle d’env. 60°. La sangle ne doit pas se situer directement sous les bras mais à peu près à la hauteur du buste. Cette sangle de sauvetage n’est pas adaptée pour le sauvetage de personnes inconscientes. La personne à sauver doit être informée du fait qu’elle doit tenir les bras le long du corps sur le côté afin d’éviter de glisser et qu’elle ne doit pas s’agripper en haut pour se retenir.

Sangle de sauvetage classe B



La sangle de sauvetage de la classe B est conçue de telle sorte que la personne à sauver se trouve en position assise pendant le sauvetage. Une sangle passe par le dos et deux autres entre les jambes. Le corps est ainsi maintenu dans une position sécurisée. Les 3 boucles d’accrochage

doivent être accrochées dans un mousqueton commun (selon la norme EN 362). Les sangles d’épaule élastiques sur l’assise en triangle servent à faciliter la manipulation lors de la pose. Ces sangles d’épaule ne sont pas des éléments portants et n’ont aucune influence sur le fonctionnement de l’assise triangle. Les 2 sangles dorsales de longueur différente permettent un ajustement optimal aux différentes tailles corporelles (sangle supérieure

= pour adulte, sangle inférieure = pour enfants).